



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Arrêté n°18349

Modifiant l'arrêté n°18077 du 17 décembre 2024, fixant la composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Pontoise–Corneilles-en-Vexin (LFPT)

Le préfet du Val-d'Oise

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L. 571-13 et suivants et R. 571-70 à R. 571-80 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 novembre 1987 portant création de la commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome de Pontoise – Corneilles-en-Vexin ;

Vu le décret du 9 mars 2022 portant nomination de M. Philippe COURT en qualité de préfet du Val-d'Oise (préfet hors classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°18077 du 17 décembre 2024 fixant la nouvelle composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Pontoise – Corneilles-en-Vexin ;

Vu la délibération du conseil municipal de Génicourt du 7 avril 2025 ;

Considérant la nécessité de prendre en compte le changement d'un représentant suppléant du collège des représentants des communes;

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Val-d'Oise ;

ARRÊTE

Article 1 : Le paragraphe 3.3.3 de l'article 3 de l'arrêté n°18077 du 17 décembre 2024 est modifié comme suit :

3.3.3 Représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome

Communes	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commune d'Ableiges	M. Patrick PELLETIER	Mme Sandrine ESCHBACH
Commune de Boissy-l'Aillerie	M. Michel GUIARD	M. Bernard DELTRUC
Commune de Bréançon	M. Gilles MOLLAND	M. Christian VAN ISACKER
Commune de Corneilles-en-Vexin	Mme Christine BEIS	Mme Anne KEBE-SAURET
Commune de Courcelles-sur-Viosne	M. David FLOHART	Mme Marie-Hélène BOTTON
Commune d'Épiais-Rhus	M. Brahim MOHA	Mme Brigitte FESSY

Communes	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commune de Frémécourt	Mme Marie-Pierre BOURRAT	M. Philippe JOLLY
Commune de Génicourt	M. Olivier DESLANDES	M. Didier GUERIN-ARCHAMBEAUD
Commune de Grisy-les-Plâtres	M. Jérôme FOUCAULT	Mme Catherine CARPENTIER
Commune de Montgeroult	M. Alain MATEOS	M. Pierre DUVIVIER
Commune de Sagy	Mme Sylvie DUFLOT	M. Dominique PAPILLON

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°18077 du 17 décembre 2024 fixant la nouvelle composition de la commission consultative de l'aérodrome de Pontoise – Cormeilles-en-Vexin restent inchangées.

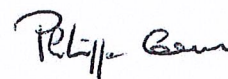
Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur général de Groupe ADP, les maires des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillerie, Bréançon, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Épiais-Rhus, Frémécourt, Génicourt, Grisy-les-Plâtres, Montgeroult et Sagy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché pendant un mois en mairie des communes précitées et publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Une copie du présent arrêté sera communiquée à chacun des membres titulaires et suppléants de la commission.

Cergy, le 16 JUIN 2025

Le préfet



Philippe COURT